

Ville de Beaurepaire Cérémonie de vœux à la population Vendredi 5 janvier 2024



Discours de Monsieur Le Maire, Yannick Paque :

Monsieur le Député, cher Yannick,

Madame la Présidente de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, Conseillère Régionale, représentant Monsieur Laurent WAUQUIEZ, chère Sylvie,

Madame la Conseillère Départementale, représentant Monsieur le Président Jean-Pierre Barbier, chère Christelle,

Messieurs les anciens Maires de la commune de Beaurepaire, cher Christian, cher Philippe,

Mesdames, Messieurs les Maires, chers collègues,

Mesdames, Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux des communes environnantes,

Messieurs les représentants de la Gendarmerie Nationale,

Monsieur les représentants des Sapeurs-Pompiers,

Mesdames, Messieurs les représentants et bénévoles du monde associatif,

Mesdames, Messieurs les représentants du monde économique, industriel, commercial, artisanal, agricole et des services,

Mesdames, Messieurs les enseignants,

Mesdames, Messieurs,

Chères Beurepairoises, chers Beurepairois,

Chers amis,

Je vous prie d'excuser l'absence de :

Monsieur Denis MAUVAIS, Sous-préfet à l'arrondissement de Vienne, de Madame Audrey QUEY, Procureur de Vienne et de Monsieur le Sénateur, Didier Rambaud.

Je salue la présence fidèle à nos vœux de nos Jeunes Sapeurs-Pompier.

Nous sommes très heureux de vous retrouver pour cette cérémonie des vœux et nous vous remercions d'avoir répondu à notre invitation pour partager ce moment convivial.

En préambule, vous avez pu voir un diaporama qui présentait la vie de notre commune tout au long de 2023. Il sera visible ultérieurement sur le site de la ville.



Pour visionner la vidéo : www.ville-beurepaire.fr/voeux

Avant le traditionnel discours, permettez-moi de vous partager une courte vidéo présentant Beaurepaire. Ce film de 3 minutes, tourné par une équipe dont un des jeunes membres est d'origine beaurepairoise, a été présenté pour le Congrès des Maires. J'espère qu'il pourra promouvoir notre petite ville.



Pour visionner la vidéo : www.ville-beaurepaire.fr/voeux

Janvier 2024, nous voilà arrivés à mi-mandat. Nous avons déjà réalisé d'importants travaux d'aménagement.

Je citerai notamment la réouverture dans sa globalité de l'avenue des Terreaux et des rues adjacentes, la finalisation des abords du cinéma, le parc de l'Oron avec ses aménagements de loisirs, le pump track, des plantations nombreuses, ainsi que la rénovation complète de la Tour Florie-Richard et l'installation en son sein de la locomobile de Louis-Michel Villaz.

Nous avons renforcé les services publics : avec la mise en place d'un service de recueil des titres d'identités, qui a connu un grand succès au-delà de notre territoire, et la présence du Bus France Services qui

depuis le début du mois est accueilli au sein des bureaux de permanence de la mairie permettant ainsi des temps d'attente en toute sécurité et à l'abri des intempéries.

Ces différentes réalisations sont évidemment la partie immergée de l'iceberg qui contribuent à l'attractivité de notre commune au sein d'une Intercommunalité, qui force est de constater où l'esprit communautaire, s'il est une volonté, n'est pas encore très solide. Et nous sommes nombreux à le regretter.

Je suis de ceux qui revendiquent que les communes et leur Intercommunalité forment un couple au destin lié.

Notre Intercommunalité a cinq ans, elle est encore toute jeune.

C'est un véritable défi démocratique que l'appropriation par le plus grand nombre de cette institution intercommunale qui est d'abord, celle des 69000 habitants qui la composent, et qui ont voté pour désigner des délégués communautaires en son sein. Notre Intercommunalité doit encore grandir, se fortifier en devenant unanime et équitable tant pour l'Ouest que l'Est du territoire.

Au-delà de ces propos introductifs, de belles satisfactions se font jour et feront de notre ville une localité agréable et prisée du territoire grâce à notre partenariat.

L'aménagement du centre-bourg, du bas de la place des Terreaux jusqu'à la rénovation du cinéma et de ses abords concentre une réflexion de longue date mais qui n'avait jamais été menée à terme. Nous avons modestement, mais sûrement, revu, projeté et réalisé ce que nous avons projeté.

Comme déjà dit dans un de mes éditos du bulletin municipal “réfléchir n’est pas agir, mais décider c’est avancer !”.

Ces travaux permettent à chacun d’entre vous Beurepairois, mais aussi habitants du territoire ou touristes de profiter d’espaces piétons, d’une organisation matérialisée et sécurisée permettant d’apprécier notre centre-bourg et favoriser le commerce local. C’est une satisfaction de savoir que le taux de vacance commerciale sur le centre-bourg est passé de 26% à 19% entre 2019 et fin 2023. Nous pouvons nous réjouir de cet inversement de tendance qui vous incitera à poursuivre ou débiter vos achats sur notre commune.

Vous êtes les premiers acteurs de la réussite de nos commerçants, eux s’efforcent de vous apporter une qualité de service et le professionnalisme que vous êtes en droit d’attendre. Cette concordance de volonté apportera de la stabilité économique au centre-bourg.

Le centre-bourg constitue un vrai défi d’actualités qui est soutenu par le programme de l’Etat « Petites Villes de Demain » nous donnant accès à une ingénierie forte et pragmatique, éloignée des enjeux politiques ou politiques, un programme validé et porté par notre Intercommunalité.

A ce titre, je reste surpris de voir qu’une majorité d’élus communautaires et professionnels du commerce valident des extensions de surfaces commerciales hors du centre-bourg, sous couvert d’explications et méthodes plus que discutables. Il leur faudra assumer leurs choix.

2023 a permis la finalisation du plan guide, vous pouvez consulter les éléments marquants de ces réflexions sur les kakémonos qui seront installés dans la vitrine 1 avenue des Terreaux, anciennement les établissements Laurent et publiés sous format numérique sur le site internet.

2024, sera encore année d'études pour que nous signions avant décembre la convention Opération Revitalisation du Territoire. L'étude de redynamisation commerciale va se finaliser au premier semestre, une résidence d'architecte avec la maison de l'architecture de l'Isère permettra d'avancer sur les projets de végétalisation pied de façade et réhabilitation pour usage du foncier 6 avenue Victor Hugo, anciennement quincaillerie Gayte. Le Cerema travaille à l'optimisation des bâtiments scolaires, et enfin une étude pré-opérationnelle Opah ru (opération programmée de l'amélioration de l'habitat revitalisation urbaine) est en cours d'attribution pour imaginer la rénovation des habitats en centre-bourg et ancien.

En termes de travaux, le centre-bourg 2024 devrait être plus calme. La démolition des bâtiments, place des Vignerons va prochainement reprendre son cours, mais la place de la Paix va rester en l'état. La planification des études de séparation des réseaux d'eau va occuper une bonne partie de l'année, les travaux d'aménagement des surfaces ne seront programmés qu'ultérieurement pour 2025.

D'autres sujets nous préoccupent également comme la tranquillité publique, l'éducation, les transports, la formation et l'emploi, la culture, l'environnement et la santé.

A ces points, je voudrai partager avec vous ma frustration lorsque je découvre des articles aussi bien dans la presse locale que sur les

réseaux sociaux trop peu représentatifs de mon implication au service de notre collectivité et très éloignés d'un fameux slogan "le poids des mots, le choc des photos". La Presse doit rester libre mais relater l'exactitude des faits.

La tranquillité publique :

Dans ce domaine aussi, nos actions font que ce sujet est suivi avec méthode et perspicacité. Je salue ici le travail en commun conduit par la brigade de gendarmerie, en lien avec Mme la Procureure, les services de la Sous-préfecture de Vienne et notre police municipale pour plus de sécurité au quotidien.

Pour faciliter cette collaboration, nous accueillons à Beaurepaire des audiences de proximité sous l'impulsion de Mme la Procureure de Vienne. Ces audiences ont pour but de raccourcir les délais de traitement et de prononcer les jugements in situ.

Je ne peux me résoudre à considérer que les droits des délinquants soient parfois prioritaires par rapport à la sécurité publique.

C'est un sujet sur lequel l'Etat doit réagir et ne plus nous laisser seul. Un Etat juste est un Etat qui doit savoir sanctionner à la hauteur des faits jugés. Notre société évolue, notre arsenal juridique doit aussi s'adapter en conséquence car il en va de la cohésion de notre société et du respect de l'ordre.

Beaurepaire est une ville où nous sommes encore préservés des phénomènes fous que vit le monde, de ces fanatiques extrémistes qui veulent imposer leurs convictions souvent religieuses ou dogmatiques. Si nous n'y prenons garde, les périodes les plus noires

de notre histoire pourraient se répéter. Que chacun s'en souvienne, elles furent les plus meurtrières, porteuses de souffrances et injustes.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, le conflit armé entre Israël et l'organisation terroriste du Hamas sont les faits majeurs de ces années 2022 et 2023. J'ai à ce titre une pensée pour nos trois compatriotes toujours otages sur la bande de Gaza, ainsi que pour toutes les victimes innocentes de ces atrocités, d'un bord comme de l'autre.

D'autres théâtres d'opérations moins médiatiques mais tout aussi préoccupants, amènent la France à retirer ses forces armées dans certains spots du monde. Il est de notre devoir de protéger les intérêts de notre pays, d'apporter assistance et sécurité à nos compatriotes et de répondre aux appels de soutien de pays démocratiques menacés par des coups d'état ou des groupes terroristes.

Je tiens à rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui sont engagés au service de la Nation, et qui parfois malheureusement paient de leur vie le sens du devoir et de l'amour de notre Patrie.

Tous ces maux m'amènent à vous parler d'éducation.

L'éducation est un vecteur qui doit nous permettre d'appréhender notre monde dans un esprit de respect, de partage et de concessions sans soumissions.

Nous pouvons compter sur l'engagement de nos enseignants du premier niveau aux études supérieures pour y parvenir, comme ils étaient définis au 19^{ème} siècle comme " les hussards noirs de la République".

Nous devons parents, grands-parents, comprendre que l'école est un lieu sanctuarisé où toutes les convictions de toutes sortes doivent restées au portail.

Notre pays est une République laïque ; la laïcité ne se négocie pas. Elle ne se détricote pas au grès des us et coutumes de chacun, elle constitue un corridor de protection et de garantie pour celles et ceux qui veulent pratiquer leur religion, comme pour celles et ceux qui ne croient pas.

En plus de l'école, les bénévoles et acteurs du monde associatifs sont aussi des relais nécessaires pour parvenir à un quotidien plus apaisé sans haine ni discrimination. Chaque élève des communes de l'Intercommunalité peut bénéficier du Plan de Réussite Educative (PRE).

Nous accueillons cette année un peu moins de 400 élèves dans nos écoles publiques et n'avons pas oublié de féliciter nos bachelières et bacheliers, cuvée 2023.

A la dernière rentrée scolaire, nous avons bataillé avec les directrices et la nouvelle inspectrice de l'Education Nationale pour éviter la fermeture d'une classe.

Au regard des effectifs prévisionnels, il est probable que nous soyons contraints de fermer une classe en septembre 2024. Mais à ce stade, ne soyons pas alarmistes, de nouvelles familles avec enfants peuvent encore venir s'installer sur notre commune.

Bien accueillir nos enfants, au-delà du « kit rentrée » c'est également leur proposer des repas équilibrés. C'est pourquoi, nous avons fait le

choix d'aller au-delà de la loi en matière de restauration collective, en proposant des menus avec 50 % de produits durables et de qualité, dont 30 % de produits bio de saison et issus de circuits courts.

En allégeant le poids des dépenses des familles à faibles revenus en proposant à nouveau, pour la rentrée 2023, un repas à 1 €, initiative qui est soutenue financièrement par l'Etat, nous nous engageons dans la lutte contre la pauvreté.

Être citoyen cela s'apprend, en octobre dernier, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu. Présents ici ce soir à nos côtés, je leur adresse nos félicitations et les remercie de leur engagement citoyen.

Les transports sont une compétence portée à la fois par l'Intercommunalité et la Région. Au premier trimestre 2024, l'entièreté de notre Intercommunalité va bénéficier de 3 modes de transport en commun, différenciés selon vos besoins : Le 37 ! ou EBER en bus !

Tout d'abord, très important pour les Beaurepairois, la création d'une ligne régulière, la ligne B , qui reliera Beaurepaire à la Gare du Péage de Roussillon ; elle fonctionnera du lundi au samedi de 6h à 20h. En période scolaire, elle assurera 12 allers-retours par jour avec une fréquence allant jusqu'à un bus toutes les heures. Il y aura un arrêt à la gare routière mais aussi, route de Jarciou au croisement avec le chemin de Combalon.

Ensuite, le transport à la demande (le TAD) aussi plébiscité par nos habitants permettant au départ de diverses communes de se rendre en différents points de Beaurepaire (gare routière, maison de santé, centre-bourg).

Et enfin le transport ACCESS dédié aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite pour profiter d'un transport sur réservations en porte à porte.

Autres sujets sur lesquels Beaurepaire est engagée depuis très longtemps, la formation et l'emploi.

La formation par la présence et le développement du CFAI de Beaurepaire a vu cette année ses premiers diplômés d'un BTS, ce qui contribue à doter nos entreprises locales d'une ressource jeune, motivée et qualifiée. Le CFAI, autrefois appelé CIFA, n'aurait pas pu s'installer et se développer sur Beaurepaire, si le Maire de l'époque, Christian NUCCI, n'avait pas, avec l'aval de son conseil municipal, racheté la manufacture des tabacs pour y implanter le CIFA. Merci à lui pour sa contribution visionnaire.

Sous l'égide de Pôle Emploi (devenu depuis France Travail) et de la Communauté de Communes, le forum de l'emploi a été reconduit. Il permet aux entreprises et organismes locaux qui le désirent de proposer des postes en intérim et aussi en CDI et il favorise le rapprochement des employeurs et les chercheurs d'emplois locaux. 170 candidats ont participé à ce forum et plus de 32 entreprises, collectivités ou associations avec des besoins immédiats.

La culture est aussi un sujet vaste et sur lequel nous bénéficions du soutien du Département et de l'Intercommunalité, qui porte pour une bonne partie cette compétence.

Le cinéma L'Oron entièrement rénové par l'Intercommunalité, a vu sa réouverture en novembre. Racheté il y a longtemps par le maire de l'époque Christian Nucci, qui avait dû convaincre son conseil de

l'intérêt de cet équipement, le cinéma est désormais propriété intercommunale. Plus de 11280 spectateurs ont déjà fréquenté le cinéma au 31 décembre 2023. Je salue l'entreprise MC4 qui a eu la délégation de service public, son directeur et ses équipiers qui œuvrent pour le plaisir de tous.

La réorganisation de l'Office du Tourisme Intercommunal, auquel nous nous associerons, pourra mettre en valeur des points particuliers de notre territoire.

Le réseau de médiathèque « Ecume » se voit renforcé et a intégré des bureaux au deuxième étage du bâtiment de la Mairie/ le pôle Intercommunal.

Au sujet de notre bibliothèque municipale, nous sommes en réflexion sur les opportunités à venir. Dans les prochaines années, la bibliothèque doit s'agrandir pour être plus opérationnelle et offrir plus de possibilités, mais les échéances ne sont pas encore définies et seront en fonction d'autres projets.

Je remercie les bénévoles pour leur investissement, patience et compréhension.

La santé sujet majeur pour lequel j'en suis sûr, vous attendez des avancées fortes.

En effet, en 2022 et 2023 le départ en retraite de 3 médecins avec une patientèle importante a fortement inquiété à juste titre la population. C'est pour cela que j'avais engagé une réflexion pour salarier un premier médecin. J'avais le lieu et le médecin, le financement restait incertain mais la santé, si elle a un coût, n'a pas de prix !

Fort de ces réflexions partagées avec la Présidente d'EBER, Sylvie DEZARNAUD, et le Député, Yannick NEUDER, tous deux m'ont demandé d'être patient et de rester confiant sur l'ouverture d'un centre de soins non-programmés au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Beaurepaire, qui à mon sens, reste la priorité versus certains opérateurs privés plus financiers que soignants.

Je reconnais que votre patience et la mienne, ont été mises à rude épreuve. Là encore les propos diffusés sur les réseaux sociaux restaient affligeants, mais nous y sommes : les lundis et jeudis de 10h à 22h les médecins d'URG+ consultent sans rendez-vous et le plan de charge devrait augmenter d'ici la fin du trimestre 2024.

Merci à Sylvie DEZARNAUD et à Yannick NEUDER pour le respect de leurs engagements. Merci à notre Député de sa ténacité auprès du conseil de l'ordre des médecins et merci à URGPLUS qui porte ce centre de soins non-programmés et que vous saurez apprécier.

Toujours dans ce domaine de la santé, je tiens à saluer l'initiative de nos pharmacies locales qui ont installé des bornes de téléconsultation, autre moyen d'obtenir un diagnostic rapidement.

Sur la question de l'hôpital et de sa nouvelle construction, je peux vous confirmer que le projet prend forme tant sur le plan financier qu'architectural.

2023 ne nous aura pas épargnés de moments critiques multiples et divers ; certes atténués mais encore présents.

L'évolution climatique est désormais évidente, chacun a pu mesurer les effets néfastes dans son quotidien. J'ai une pensée particulière

pour les agriculteurs de notre commune qui ont subi de plein fouet les effets de la sécheresse et les personnes fragiles qui ont enduré les vagues de chaleur cet été.

De notre côté d'élus, cet automne, des inondations liées aux ruissellements ; conséquences de cumul de pluies exceptionnelles, nous ont obligés à déclencher le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et ouvrir la salle polyvalente pour accueillir des naufragés.

Notre compassion va à tous les habitants qui ont été victimes de ces inondations et j'adresse mes remerciements à l'ensemble des acteurs qui sont intervenus durant ces périodes pluvieuses pour leur assistance et leur concours.

Cet épisode douloureux nous a permis tout de même d'améliorer notre procédure de mise en sécurité.

L'eau, parlons-en.

L'enjeu de l'eau, avec son juste partage est un dossier majeur qu'il nous faut aborder avec lucidité et réalisme en collaboration avec le Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (le SIRRA), la Chambre d'Agriculture et bien sur nos acteurs agricoles.

Ces différentes tempêtes écologiques, économiques, sociales, qu'elles soient locales, nationales ou internationales doivent nous conduire, nous responsables politiques, à la réflexion sur la façon dont nous élaborons et menons nos politiques publiques.

Conduire un pays, une grande nation comme l'est la France, c'est comme piloter un navire !

Les changements de cap ne sont jamais instantanés. Alors les oppositions d'aujourd'hui ne doivent pas être amnésiques mais se souvenir des coups de barres qu'elles ont menés ou qu'elles auraient dû mener en d'autres temps.

La critique est aisée. Elle fait partie de nos libertés démocratiques, mais la réalité de la gestion au quotidien devrait parfois nous appeler à plus de modestie et de prises en comptes des réalités.

Préserver et améliorer le cadre de vie, l'équipe municipale garde en permanence cette volonté. La rénovation de l'éclairage public a commencé et se poursuivra tout au long de notre mandat, nous programmons une meilleure signalétique des parkings, l'installation de racks à vélo ainsi que des projets de couvertures photovoltaïques et espérons améliorer la propreté de la ville en luttant contre les incivilités.

J'ai dû me résoudre à instaurer des amendes administratives, seul moyen efficace et visible de diminuer certaines incivilités. C'est dans le respect de chacun et des règles communes que nous contribuerons au mieux-vivre ensemble.

Plus léger et consensuel :

Cette année, les festivités du 13 juillet ont encore rencontré un vrai succès. A cette occasion, nous avons pérennisé le « banquet républicain », suivi du traditionnel feu d'artifice et d'une soirée dansante.

Début septembre la vogue s'est installée en centre-ville et a satisfait forains et visiteurs.

Le forum des associations et l'accueil des nouveaux habitants ont permis des rencontres et de tisser des liens.

Le fameux repas des aînés où l'ambiance, le spectacle et la gastronomie étaient au rendez-vous, fut un réel plaisir pour mon équipe et moi-même, à vous servir et voir les sourires présents sur les visages.

Chacun de ces événements contribue à faire vivre notre commune et apporte de belles émotions partagées.

Un mot sur le budget communal :

Les contraintes budgétaires qui pèsent sur Beaurepaire nous obligent à être vigilant et à nous adapter.

Nous n'avons pas augmenté depuis plusieurs années les impôts communaux et les investissements que nous projetons sont maîtrisés, raisonnables. Ils sont réalisés avec le soutien de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Intercommunalité.

Je leur adresse mes remerciements pour leurs aides financières conséquentes.

Rappelons-nous que c'est l'Etat, quel qu'il soit, qui apporte par différentes dotations, le premier soutien financier à toutes les strates de notre vie locale et qui par arbitrage soutient nos actions communales.

Les détails du budget municipal sont disponibles, tout comme de multiples informations, sur le site internet de la ville.

Pour rappel, l'application mobile gratuite POLITEIA France vous permet de recevoir des informations de la commune, des événements

locaux à venir mais aussi, très important ; des alertes institutionnelles ou de danger.

La mairie publie depuis presque un an sur une page Facebook que je vous invite à suivre : Mairie de Beaurepaire 38.



Beaurepaire 38270



Mairie de Beaurepaire 38

Notre vie beaurepairoise serait bien triste sans ses associations,

Aussi, je souhaite vivement remercier les présidentes et présidents d'associations qui, par leurs différentes activités, qu'elles soient sportives, culturelles, patrimoniales ou de loisirs reflètent une image dynamique de notre commune, en portant des manifestations toujours aussi nombreuses : La Fête de la Musique, la Fête de la Pêche, Carnet de Voyage, Les Rencontres du Cinéma pilotées par la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône... .

Il en va de même pour les associations caritatives et solidaires dont les actions s'avèrent malheureusement de plus en plus indispensables en cette période d'inflation.

Un grand merci aux bénévoles qui réalisent un travail essentiel, s'investissent dans ce tissu associatif et contribuent au maintien du lien social.

Nous nous efforçons de les accompagner et de les soutenir dans la mesure de nos capacités car ils le méritent amplement.

18

Ville de Beaurepaire – Cérémonie de vœux à la population – Discours du Maire Yannick Paque – Vendredi 05 janvier 2024

Je salue également les performances de nos clubs sportifs, ainsi que leur engagement en faveur de nos jeunes. Je ne doute pas qu'ils sauront initier des actions pour mobiliser le plus grand nombre durant cette année 2024 qui verra notre pays accueillir les Jeux Olympiques et Para-Olympiques à Paris.

Je veux également remercier les enseignants, les personnels éducatifs, les équipes et élus du centre social et culturel de l'Île du Battoir, les acteurs sociaux, les personnels soignants qui s'occupent avec dévouement de nos enfants, des personnes fragiles ou âgées, les chefs d'entreprise, les commerçants, les artisans, les agriculteurs qui créent de l'activité et de l'emploi sur notre territoire et que nous sollicitons pour nos projets dans les règles des marchés publics bien sûr.

En 2024, je souhaite que notre commune poursuive cette dynamique pour qu'elle soit plus belle et plus vivante, qu'elle se prépare aux changements climatiques, qu'elle s'adapte et soit plus forte pour ses habitants.

Preuve s'il en fallait de notre volonté de valoriser notre commune, nous avons eu l'honneur d'accueillir le 14 octobre 2023 le Congrès des Maires de l'Isère, manifestation qui fut appréciée de toutes et tous. Je tiens à remercier l'Association des Maires de l'Isère, la Communauté de Communes EBER, les services municipaux et le Conseil Municipal qui ont su se mobiliser pour la réussite de cet événement, sans oublier tous les exposants.

A travers le panorama que je viens de vous brosser, vous aurez compris qu'être un élu local, c'est être à la fois visionnaire, gestionnaire et stratège.

Ces attentes, elles se retrouvent notamment dans l'exercice délicat, mais ô combien nécessaire, si nous voulons maîtriser notre destin, d'élaborer et de faire adopter, hier, un Plan Local d'Urbanisme, et demain un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (le PLUI).

Ce Plan d'urbanisme et d'aménagement durable de notre territoire Intercommunal sera la déclinaison de notre projet de territoire. Transversal par essence, le plan d'aménagement et de développement durable, qui doit être approuvé ce printemps, doit nous permettre collectivement de dessiner une vision prospective de notre développement et de définir les principales orientations que nous souhaitons poursuivre en matière d'habitat, de développement foncier, d'économie, de préservation de nos espaces naturels et agricoles ou encore de services à notre population.

Les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ont débuté tant au niveau des réflexions conduites avec les communes qu'au niveau de la concertation avec les acteurs locaux et la population. Je vous invite à suivre de près cette démarche en consultant les différents supports d'information qui sont mis à votre disposition. Nous vous attendons d'ailleurs nombreux à la réunion publique qui sera organisée le mardi 13 février prochain à 18h00 à la salle polyvalente de Saint-Barthélemy.

Le travail est fastidieux, de longue haleine, mais nous, l'équipe municipale, nous employons avec beaucoup d'énergie et de détermination à mettre en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus.

Si notre mission est réussie, et je pense modestement qu'elle l'est, nous le devons à un vrai travail d'équipe.

Je remercie toute l'équipe municipale pour son implication dans chaque dossier. Nous formons tous ensemble une force de propositions et d'actions.

Merci aussi à l'ensemble du personnel communal qui, chaque jour, effectue un travail remarquable. Chaque service est très investi dans la bonne marche de la commune et nous pouvons compter sur les compétences de chacun.

Beaurepaire peut compter sur l'engagement de ses agents et de ses élus qui mettent leur expérience à votre service et ne ménagent pas leurs efforts pour leur commune, pour vous et vos enfants.

Chères Beaurepairoises, chers Beaurepairois,

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de succès les plus sincères et les plus chaleureux pour vous et vos proches.

Nous sommes persuadés que votre volonté associée à la nôtre, nous permettra de poursuivre notre route ensemble vers des avenir heureux.

Pour vous permettre de nous poser toutes vos questions directement sans filtres, mais toujours avec respect et bienveillance, j'ai choisi de tenir des permanences mensuelles au sein de la " Tour Florie-Richard" le 3ème mercredi de chaque mois, je vous y attends nombreux.

Georges CLEMENCEAU disait :

“Il faut savoir ce que l’on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l’énergie pour le faire”.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2024!

Comme le veut la tradition, nous vous invitons à présent à partager le verre de l’amitié préparé par notre traiteur local Didier GIRON.



